

LE CANADA-FRANÇAIS

ET

L'AUTORITÉ ECCLESIASTIQUE

LETTRE DE L'ADMINISTRATION A SON ÉMINENCE LE
CARDINAL TASCHEREAU

Bureau du CANADA-FRANÇAIS, 31 décembre 1887.

A Son Eminence

le Cardinal E.-A. TASCHEREAU,

Archevêque de Québec.

ÉMINENCE,

Comme j'ai déjà eu occasion d'en entretenir Votre Eminence précédemment, un comité de professeurs de l'Université Laval, tant à Montréal qu'à Québec, a résolu de fonder une Revue, portant le nom de CANADA-FRANÇAIS, qui devra s'occuper de théologie, de philosophie, d'histoire, de littérature, de sciences, de questions sociales et religieuses, en un mot de tous ces travaux intellectuels que Notre-Saint-Père le Pape encourage avec tant de zèle, de constance et de sagesse.

Le CANADA-FRANÇAIS ne publiera aucun article qui n'ait été soigneusement examiné par un comité de révision dont Votre Eminence a vu la composition actuelle, tant pour Montréal que pour Québec, dans le numéro-prospectus.

Nous ne nous dissimulons pas les difficultés de la tâche que nous entreprenons; mais nous comptons sur la bienveillance de nos lecteurs, sur les sympathies de l'Episcopat, sur notre travail consciencieux, comme sur la bonne volonté de tous, pour vaincre les obstacles et faire le bien.